



SPIP DE TULLE : L'ALERTE EST LANCÉE !

100 % DES MISSIONS mais avec 50 % DES EFFECTIFS

En septembre 2026, le SPIP de Tulle ne comptera plus que **5 CPIP pour 10 postes prévus à l'organigramme**, sans renfort annoncé.

L'antenne de Tulle est confrontée au positionnement d'un agent titulaire en CLM depuis plusieurs années et sans perspective de retour à ce jour et à l'absence de proposition à la mobilité du poste d'un collègue parti en retraite le 31/01/2026. De plus, l'arrêt de la mission du CPIP placé fin avril a entraîné la répartition de 80 dossiers sur 6 CPIP et la fin de contrat du CPIP contractuel le 30 août va entraîner de nouveau la répartition de 85 dossiers sur 5 professionnels.

Cette situation RH dramatique intervient alors que :

- le **taux d'occupation** de la Maison d'arrêt atteint **218 % dans un contexte de travaux de longue durée qui rendent les conditions d'intervention des personnels difficiles** ;
- le milieu ouvert couvre près de **70 % du département induisant des temps de déplacements importants** afin d'assurer jusqu'à 11 jours mensuels de permanences délocalisées assurés par 4 CPIP/5 ;
- deux permanences quotidiennes doivent être assurées pour les entrants de la maison d'arrêt et les urgences de milieu ouvert,
- la présence systématique d'un CPIP est requise pour participer aux commissions (CAP, CPU, CPI), aux réunions institutionnelles et les différentes permanences (Bex, 741/1 et dernièrement, l'accueil systématique de toutes les DDSE le jour de placement) ;
- les CPIP doivent régulièrement pallier les absences de moins d'une semaine du secrétariat.

TOUJOURS PLUS DE MISSIONS, TOUJOURS MOINS DE MOYENS

L'accumulation des missions, l'augmentation du nombre de prises en charge sur une équipe aussi réduite et sur un temps qui se veut long (pas d'espoir d'arrivée de collègue au mieux avant la prochaine mobilité) deviennent insécurisantes et facteurs d'épuisement.

Ce constat va à l'encontre de l'ambition de la DISP de Bordeaux, qui dans sa note du 6 mai 2026 initie son plan équité ayant pour vocation de lutter efficacement contre les RPS, de limiter le plus possible l'épuisement professionnel et de développer la cohésion entre les agents !

NOUS REFUSONS QUE LA PÉNURIE DEVIENNE LA NORME

L'engagement des personnels ne peut plus compenser durablement l'absence de moyens.

Nous exigeons:

- le renfort de 5 CPIP par la création de 5 postes afin de respecter l'organigramme de référence
- le renforcement de notre équipe par l'attribution d'un CPIP placé et la prolongation du CPIP contractuel pour une durée minimale d'un an
- l'aménagement d'un fonctionnement de service adapté à la situation (ne plus avoir à pallier aux absences de secrétariat, même de courte durée.....lip

ALERTE AUJOURD'HUI POUR ÉVITER LA RUPTURE DEMAIN

REGION SUD OUEST - DISP BORDEAUX



Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris Tel : 06.43.17.25.05

mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN